



Le pere de mon fils refuse de lui donner son nom alors qu'il la r

Par **cano sandrine**, le **07/06/2017** à **13:23**

bonjour,
mon fils n'a ete reconnu par son pere que l'annee de ses 2 ans, il porte donc mon nom
il aura 18 ans ds 1 mois et son pere ne veut pas lui donner son nom, alors q'il l'a fait avec ses
2 autres enfants naturels nés ulterieurement.
Quel recours avons nous? Mon enfant est perturbé par cette situation car son père elude la
question en permanence.
Est ce que mon enfant peut demander des dommages et interets pour prejudice moral,
psychologique et social ?
merci